

BAREME DES HONORAIRES

Mise à jour le 09.03.23

Tva 20%



Transaction	Pourcentage calculé sur prix de vente affiche	
	HT	TTC
1- Barèmes par tranches jusqu'à 150 000 €		
De 1 € à 46 000 €	3 833.33 €	4 600 €
46 001 € à 69 000 €	8.33 %	10.0 %
69 001 € à 92 000 €	5.80 %	7.00 %
92 001 € à 150 000 €	5.00 %	6.00 %
2- Prix supérieur à 150 000 €	HT	TTC
COMMISSION	4.17 %	5.00 %
3- Fonds de commerce et locaux commerciaux	HT	TTC
Commission vente de locaux ou fonds de commerce	8.33 %	10.00 %
Commission <u>location</u> de locaux commerciaux ou professionnel (Base loyer triennal)	25 %	30.00 %

Location	Propriétaire	Locataire
	Honoraires ttc -tva 20 %	Honoraires ttc -tva 20 %
Prestation 1 : Dont : Visites des lieux, constitution dossier, rédaction du contrat Honoraires d'entremise et négociation	10 % TTC du loyer annuel hors charges 250 €	10.00 €/m ² 10.00 €/m ² Offert
Prestation 2 : Réalisation état des lieux d'entrée	3.00 €/m ²	3.00 €/m ²
Prestation complète (1+2) : *Les honoraires réglés par le propriétaire ne peuvent être inférieur à ceux du locataire	10 % TTC du loyer annuel hors charges + 3.00 €/m ²	13.00 €/m ²
Location parking/box	200 €	200 €
Réalisation état des lieux sortie seul Jusqu'à 70 m ² Au-dessus de 70 m ²	Honoraires ttc -tva 20 % 200 € 3 €/m ²	Honoraires ttc -tva 20 % Néant

Les honoraires d'agence sont à la charge du mandant sauf cas exceptionnels (successions, tutelles). Les honoraires pourront être à la charge de l'acquéreur